

## RANDONNÉE À PIED

### LE BOIS DES SICOTS

■ **DISTANCE** 10,5 km

■ **TEMPS/DURÉE** 3h

■ **DÉNIVELÉ POSITIF** 208 m

■ **DÉPART** Mairie de Monceaux-au-Perche, à 18 km au sud-est de Mortagne-au-Perche par les D 9, D 10 et D 213

### BALISAGE

→ jaune

## POINTS D'INTÊRETS



© JE Rubio



© JE Rubio

## EN CHEMIN

- Manoir et jardins du Pont-Girard
- Points de vue sur la vallée de la Commeauche et le bourg de Saint-Victor-de-Réno
- Manoir du Gué

## DANS LA RÉGION

- La Chapelle-Montligeon : basilique
- Longny-au-Perche : classé Petite Cité de Caractère®, bourg pittoresque, Chapelle Notre-Dame-de-Pitié XVIè
- Maison-Maugis : château

## INFORMATIONS TOURISTIQUES

### Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)

[www.randonnee-normandie.com](http://www.randonnee-normandie.com)



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -  
édition 2022 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**  
C.Photo de la couverture : © C. Aubert, Tourisme 61

# JE RAND'ORNE

DANS LE PERCHE

## LE BOIS DES SICOTS

**DISTANCE** 10,5 km - **DURÉE** 3h - **NIVEAU** Moyen

**DÉPART** MONCEAUX AU PERCHE



Agence signe = temps



DISTANCE 10,5 km - DURÉE 3h - NIVEAU Moyen

# PAS À PAS

**1** Partir en direction de Boissy-Maugis et arriver à une intersection après le mur de la mairie.

→ Le manoir de Pont Girard se trouve à 300 m par la route.

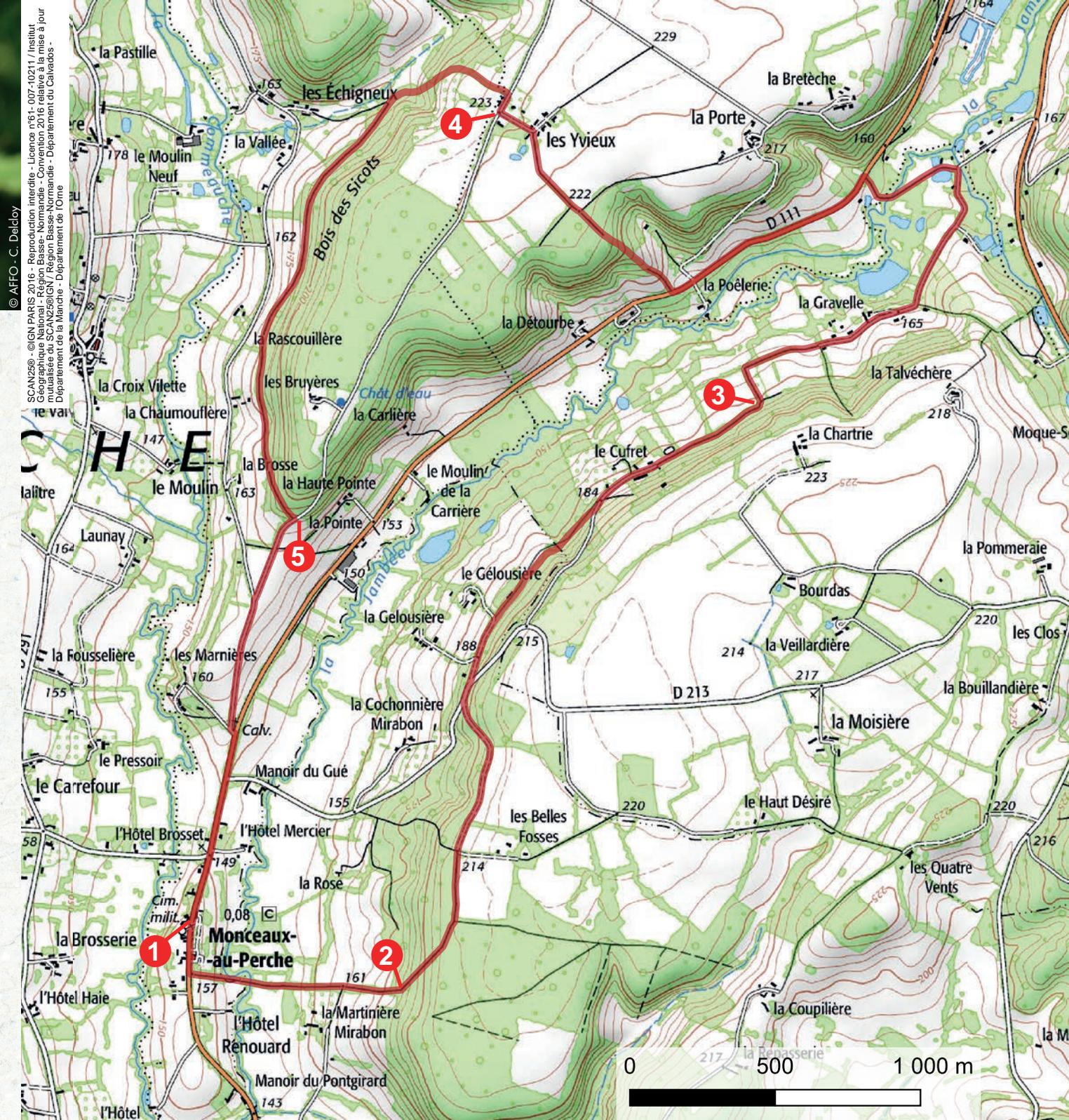
S'engager à gauche sur le chemin creux de la Couleuvre. Franchir la Jambée sur le pont Morin, laisser à droite la Martinière et monter sur le plateau par le chemin empierré.

**2** Au carrefour en Y, tourner à gauche et entrer dans le bois. A l'orée, longer la lisière à gauche. Laisser à droite le chemin des Belles Fosses et continuer. Emprunter la D 213 à droite sur 30 m, puis bifurquer sur la route à gauche. Après la Gélousière et la Simardière, gagner de Cufret et la longue enfilade de bâtiments en ruine.

**3** Se diriger à gauche sur 200 m puis tourner à droite et passer La Gravelle. Continuer par la petite route jusqu'au moulin des Isles. S'engager à gauche entre deux haies, franchir la Jambée sur le pont et prendre la D 111 à gauche pendant 600 m (**prudence !**) Après le moulin de la Poëlerie (ancienne forge), poursuivre sur 75 m. Grimper à droite par le chemin de terre en pente raide et gagner les Yvieux. Dans le hameau, bifurquer à gauche.

**4** Suivre la petite route à droite pendant 100 m. Après la ruine de la Salmondière, s'engager à gauche sur le chemin herbeux qui longe une petite mare et descend dans le Bois des Sicots. Déboucher dans un lacet et remonter par le chemin à gauche. Il traverse le bois à flanc de coteau et mène à la Pointe.

**5** Prendre la route à droite, la D 8 à gauche, puis la D 111 à droite pour regagner Monceaux-au-Perche.



© AFPO - C. Delooy

SCAN25® - ©IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutualisée du SCAN25©IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Manche - Département de l'Orne